N° 22 — CXXI^me Année | Un numéro : 5 c. | Mercredi 27 Janvier 1886.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées

On s'abonne à toute époque

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces remises au bureau avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Paraissant tous les jours, excepté le Dimanche.

LES PRINCIPALES AGENCES SUISSES ET ÉTRANGÈRES SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau .	8 —	4 50	2 50
» rendue franco. .	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros	17 —	9 —	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 cent. en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR									ARRIVÉES DE								
5 47	7 42	8 37	10 53	2 —	3 41	4 55	7 42	BIENNE	6 55	7 42	10 —	11 13	2 25	3 57	5 15	7 42	9 10
5 —	7 10	11 20	11 35		4 12	7 53		LAUSANNE	7 30	10 45		3 36		5 43	7 20	9 55	
5 12	8 13	12 13	—		5 23	8 02		PONTARLIER	7 10	8 30		3 —		6 50	—	11 —	
—	7 50	12 17	—		4 15	8 20		LOCLE	7 —	10 48		3 15		—	7 27	—	

BATEAUX A VAPEUR

9 h. — matin	4 15 soir	MORAT	8 30 matin	3 h. 45 soir
Le mercredi : 8 h. 55 m.	3 50 soir	ESTAVAYER	8 40 matin	Le mercredi : 3 h. 05 s.

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes . .	0 50	La lig. ou son espace	0 15
» 4 à 5 » . .	0 65	—	
» 6 à 7 » . .	0 75	Réclames	0 25
» 8 lig. et au-delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition. . . .	0 8	Adresse au bureau.	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 c. en plus. Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique. — JANVIER.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
25	+ 0.2	— 2.5	+ 4.6	710.4	1.0	NE	faibl.	cou.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

23	— 5.0	— 6.8	— 5.0	654.6		O	faibl.	cou.
24	— 3.9	— 0.5	— 5.0	657.0	4.8	»	»	»

NIVEAU DU LAC : 429 m. 56.

Extrait de la Feuille officielle

— La Compagnie d'assurances sur la vie *The Gresham*, de Londres, fait part au public et à ses assurés du canton de Neuchâtel, qu'elle a décidé de suspendre ses opérations dans ce pays et de se borner à l'exécution des contrats existants qui ascendent pour le canton à fr. 15825 en capital assuré. Le cautionnement déposé par *The Gresham* dans la caisse de l'Etat selon la loi étant de 25000 fr., la Compagnie demande au gouvernement la restitution de 9000 fr. de ce cautionnement, estimant que la somme de 16000 fr. constitue une garantie suffisante pour le montant du capital assuré ; mais comme elle doit en faire la preuve légale, les assurés au *Gresham* sont invités à se faire inscrire jusqu'au 1er mars 1886, au département des finances, au château de Neuchâtel, en fournissant la preuve de leurs droits par le dépôt de leurs polices et de leurs quittances de primes.

— Un concours est ouvert pour la repourvue du poste d'huissier de la justice de paix de Lignières, en remplacement du citoyen Bonjour, C.-L., appelé aux fonctions de greffier de cette justice de paix. Adresser les offres, avec pièces à l'appui, jusqu'au mercredi 3 février 1886, au Département de justice.

— En exécution des articles 3, 4 et 5 de la loi concernant les formes à suivre pour libérer les cautions des fonctionnaires publics, le décès du citoyen Descombes, Charles-Aug. est publié. Les personnes qui pourraient avoir à lui adresser des réclamations pour faits de charge sont formellement invitées à les déposer au Département de justice, à Neuchâtel, jusqu'au 15 mai 1886.

— Faillite du citoyen Heinrich, Joseph, ferblantier, époux de Marie-Elisabetha née Bachmann, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Inscriptions au greffe du tribunal civil, à la Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 2 mars 1886, à 2 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siègera à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 10 mars 1886, dès les 9 heures du matin.

— Faillite du citoyen Hepp, Arnold, relieur, domicilié à Colombier. Inscriptions du tribunal civil, à Boudry, jusqu'au jeudi 25 février prochain, à 9 heures du matin. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siègera à l'hôtel de ville de Boudry, le mercredi 3 mars 1886, à 10 heures du matin.

— Le 7 décembre 1885, la justice de paix du Val-de-Ruz, siégeant comme autorité tutélaire, a prononcé la mise sous curatelle de Guyot, Louis-Henri-Georges, feu Samuel-Henri, originaire de Boudevilliers, journalier, domicilié à Malvilliers. Cette mise sous curatelle a été confirmée par jugement du tribunal cantonal, du 8 janvier 1886.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Enchère de Meubles

Le syndic de la masse en faillite de E. Lœtscher fera vendre par voie d'enchères publiques, *le lundi 1er février 1886, dès 9 heures du matin,* au restaurant de l'ancien Jardin botanique, au bas de la Rampe du Mail, le solde du mobilier de cette masse consistant en verres à bière, lampes, tables, meubles et ustensiles divers.

Par la même occasion, on vendra un grand lit en bois dur, à deux personnes, avec accessoires, et un potager ; le tout en très bon état.

Greffe de paix.

Mise de Chédail

Pour cessation de bail, M. Collet-Gilliard, à Fiez, près Grandson, vendra en mises publiques, dès 9 heures du matin, *les 4 et 5 février : 26 têtes* de bétail, telles que vaches, génisses, bœufs, et *4 bons chevaux* de trait, ainsi qu'un grand choix de harnais, chars, charrues, herses et tout un attirail d'outils et meubles concernant un train de campagne.

Le mobilier et les outils se miseront le *jeudi 4,* et le bétail le *vendredi 5 février.*

Long terme pour le paiement.

ANNONCES DE VENTE

BEURRE

On offre à vendre de 40 à 50 livres beurre de table par semaine, première qualité et prix modéré. Envoi en plusieurs fois suivant les amateurs.

S'adresser à Th. Schneider, laitier, à Montalchez.

FEUTRES POUR TAPIS

La Fabrique de papier de Serrières offre des feutres usagés, à prix avantageux, convenant très bien pour tapis.

A vendre un *potager* en bon état, avec ses ustensiles, deux *marmites* en cuivre, pour pensionnat ou restaurant, plus un *bois de lit,* à deux personnes, avec matelas et sommier à ressorts. S'adresser Grand'rue 10, au 3me.

Boulangerie E. HUMMEL

rue de l'Hôpital 9.

Mardi, jeudi et samedi, pain de seigle et Graham et *pain bis* à 15 c. la livre.

La pharmacie FLEISCHMANN, Grand'rue, recommande ses remèdes garantis pour les engelures et crevasses, à 40 et 60 centimes.

Huile de morue blanche marque Meyer. Huile de morue créosotée, recommandée pour les maladies de poitrine.

Tablettes au jus (Baillet).

A. DOLLEYRES

11, Rue des Epancheurs, 11

Il me reste environ 40 confections d'hiver à liquider, dont voici les prix :

Confections de Fr. 46,	cédées à Fr. 30		Confections de Fr. 24,	cédées à Fr. 15
» » » 34,	» » 23		» » » 20,	» » 14
» » » 29,	» » 20		» » » 18,	» » 13
» » » 25,	» » 18		» » » 17,	» » 12

Prochainement grande vente d'articles blancs.

SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES IMPERMÉABLES

SUR MESURE

MAISON FONDÉE EN 1824

MÉDAILLE DE BRONZE — Exposition universelle d'Anvers 1885

DIPLOME — à l'Exposition nationale de Zurich 1883

MÉDAILLE D'OR — Exposit^n internationale, Londres 1885

D. PÉTREMAND

Plus de chaussures humides.

Rue des Moulins 15 NEUCHATEL

Plus de froid aux pieds.

Les perfectionnements apportés à ces articles les recommandent pour leur durée et leur imperméabilité ; au moyen d'un système de ventilation, ces chaussures tiennent les pieds secs et chauds et elles deviennent tout à fait hygiéniques.

Ces chaussures se font dans tous les genres, pour dames, messieurs, enfants (légères depuis 600 grammes, ou fortes).

AVIS IMPORTANT

GRAND DÉBALLAGE DE CHAUSSURES

sous l'hôtel du Raisin, entrée rue des Poteaux.

Pour cause de cessation de commerce, il sera vendu dans cette localité, pendant quinze jours seulement, un immense choix de chaussures en tous genres et à tous prix, avec 20 % au-dessous des prix de fabrique.

Aperçu de quelques prix :

Feutres pour enfants,	dep. fr.	0.90	Feutre, doublés peau agneau, solides,	dep. fr.	6.90
Feutres pour fillettes, galochés, à talons,	»	4.80	Bottines élastiq., veau fort,	»	9.—
Cafignons feutre, sem. feutre fil,	»	0.70	Bottines élastiq., chèvre forte,	»	10.50
Cafignons tricot, p^r dames,	»	0.60	*Pour hommes.*		
Bottes fourrées, bord astrakan, enfants, fillettes,	»	5.50	Pantoufles feutre, sem. feutre,	»	1.50
			Cafignons lis., sem. cuir, 1re q.,	»	4.—
Pour dames.			Feutres galochés, à tal., cousus,	»	9.50
			Bottines élastiq., veau fort,	»	9.50
Cafignons lisière, sem. 1re q.,	»	2.95	Bottines élastiq., veau 1er choix,	»	11.90
Pantoufles feutre, tal. élégantes,	»	4.50	Souliers forts, ferrés, napolitains,		8.60

Un choix considérable de bottes, depuis 11 fr. la paire, et une grande quantité d'autres articles dont le détail serait trop long.

FORMULAIRES DE BAIL A LOYER

rédigés d'après le Code fédéral des obligations

grand et petit formats. Prix : 20 centimes.

En vente au bureau de ce journal.

A LA CORDONNERIE POPULAIRE

20, Rue de l'Hôpital, 20

10 % de rabais sur toutes les Chaussures d'hiver

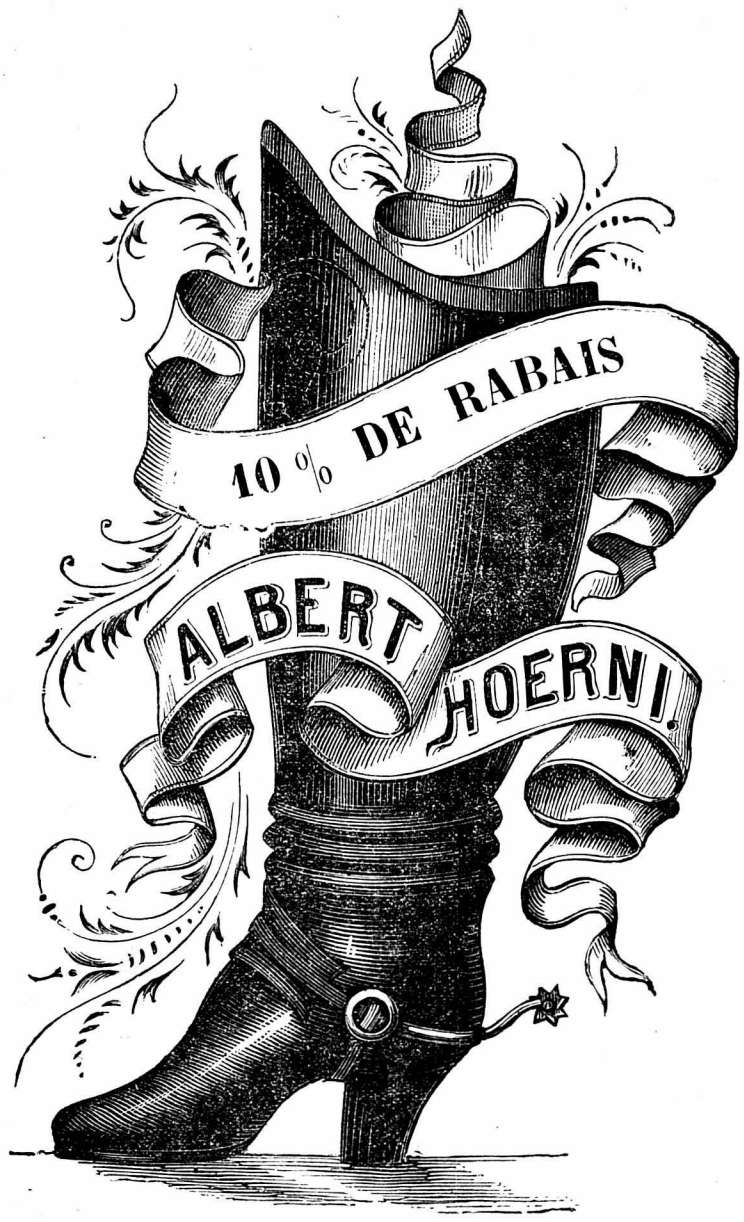

10 % de rabais sur toutes les Chaussures d'hiver

Sous l'hôtel du Faucon, Neuchâtel

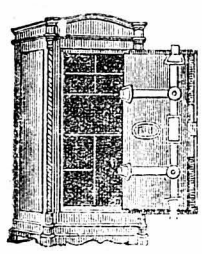

F. HALDENWANG

BOINE 10, **NEUCHATEL**

Coffres-forts ayant obtenu les plus hautes distinctions aux expositions.

POTAGERS ÉCONOMIQUES

construits avec le plus grand soin et les meilleurs matériaux. — **Prix modérés.**

Occasion : F. HALDENWANG est chargé de la vente de grandes armoires en fer presque neuves, de vieux coffres et de quelques potagers peu usagés à très bas prix.

FABRIQUE SUISSE D'AMEUBLEMENTS

AMEUBLEMENTS COMPLETS :

Salons, chambres à manger, chambres à coucher

LITS EN FER — LITS COMPLETS

Ameublements d'hôtels, pensions, villas et maisons bourgeoises.

DÉCORS et RIDEAUX

STORES, GLACES, TAPIS, etc.

Bannières pour Sociétés

Drapeaux

JULES PERRENOUD & Cie, CERNIER

Maison la plus importante en Suisse dans sa spécialité, étendant sa sphère d'activité dans toute la Suisse centrale et occidentale.

— TÉLÉPHONE —

DRAPERIE

Toilerie, Nouveautés

TISSUS

en tous genres

Vêtements et Chemises sur mesure,

POUR MESSIEURS

CONFECTIONS POUR DAMES

Nappages, Serviettes, Trousseaux complets.

Choix immense. Echantillons sur demande.

Echantillons, prix-courant, devis et albums de dessins, à disposition.

Emballage soigné. Meubles expédiés franco depuis 50 fr.

Représentant : **M. ULYSSE NICOLET, Neuchâtel**

Vin de Vial

Tonique Analeptique Reconstituant

LE TONIQUE le plus énergique que doivent employer Convalescents, Vieillards, Femmes et Enfants débiles et toutes les Personnes délicates

Au Quina Suc de Viande Phosphate de Chaux

COMPOSÉ des Substances absolument indispensables au Développement de la Chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux

Le **VIN DE VIAL** est l'heureuse Association des Médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Etiolement, les longues Convalescences, etc. En un mot, tous ces états de Langueur, d'Amaigrissement, d'Épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours fatalement prédisposés.

LYON, Pharmacie J. VIAL, 14, rue de Bourbon, LYON

Dépôt à Neuchâtel chez **M. BOURGEOIS**, pharmacien.

J. BARRELET, BEVAIX

CAFÉS TORRÉFIÉS

par un procédé spécial.

(Cafés rôtis en grains, et non moulus.)

USINE A VAPEUR

2 FEUILLETON

HUIT JOURS EN BULGARIE

LE PRINCE ALEXANDRE

En quinze heures, avec les temps d'arrêt nécessaires aux repas, nous sommes à Sophia. La route n'est qu'une succession de vallons et de coteaux qui s'étagent graduellement, jusqu'aux premières lignes des Balkans, dont nous apercevons dans le lointain, tranchant sur l'azur du ciel, les cimes rocheuses et dénudées. Pas un village sur tout le parcours, et n'étaient les rizières, les champs de maïs et les plantations de rosiers qui se déroulent à perte de vue, on se croirait au milieu d'une de ces vastes solitudes du Nouveau-Monde, que le pied de l'homme n'a pas encore foulées.

De temps à autres cependant, la silhouette d'un pâtre, grandie par l'optique, apparaît sur la crête d'un mamelon ; il nous regarde passer, aussi immobile qu'une statue de pierre, ou qu'un menhir breton.

Lovatz nous explique que le pays est fort peuplé, cependant cette apparence déserte vient de ce que les habitants ont pris de longue date l'habitude d'établir leurs villages à quelques kilomètres des routes fréquentées, pour se mettre à l'abri le plus possible des réquisitions de toute nature des pachas en voyage et des hauts fonctionnaires musulmans en tournée d'inspection ou de plaisir.

Je n'oserais certes redire ici tout ce qu'il nous conta, par peur de n'être point cru. Nous n'avons nulle idée en France, du traitement imposé par le vainqueur à ces pauvres provinces. Malheur au village sur lequel venait s'abattre un bey quelconque avec toute sa suite ; en dehors du tribut en vivres et en argent prélevé de droit, chacun selon son rang, comme ces messieurs n'amenaient pas leur harem avec eux, les habitants devaient encore pourvoir aux plaisirs de leurs maîtres, et les musulmans, paraît-il, n'éprouvaient point pour les belles chrétiennes la répulsion qu'ils affichaient pour leurs frères et leurs maris.

Et cet état de choses n'aurait cessé que depuis la dernière guerre de 1878, qui a fait la Bulgarie du Nord indépendante.

J'ai conservé du fait suivant une bien profonde impression.

Après cinq heures de trot, et malgré les douceurs de l'amble, nous ressentions un creux profond dans les régions de l'estomac.

— Où déjeune-t-on ici, Lovatz ? finîmes-nous par dire à notre compagnon.

— J'y pensais, nous répondit simplement ce dernier. Et, coupant court, par un petit sentier, nous nous enfonçâmes à sa suite dans l'intérieur des terres. Quelques nuages de fumée qui montaient dans le lointain, entre deux ravins, indiquaient la présence d'un village.

Dix minutes après, nous étions arrivés.

— Je vous ai mis sur les dents, nous dit Lovatz, mais je voulais vous conduire ici, j'y connais quelqu'un, un ancien contre-maître de ma distillerie, et nous serons bien reçus.

Un peu en avant du village se trouvait une *isba*, construite en bois, un peu en forme de chalet suisse, habitation riche pour le pays, où les trois-quarts sont grossièrement bâties en terre sèche, avec toit de chaume. Nous nous y arrêtons.

Un Bulgare d'une cinquantaine d'années sortit pour nous recevoir.

— Bonjour Piotre, lui dit familièrement Lovatz, comment va-t-on chez toi ?

Il mit pied à terre et nous le suivîmes.

Je ne m'attarderai pas à décrire cet intérieur bulgare, nous aurons mieux chez Lovatz, ne voulant retenir que le fait qui me frappa.

* * *

La famille était nombreuse : au milieu d'un groupe de jeunes femmes, qui toutes avaient un enfant au sein, ou en tenaient un par la main (les maris étaient partis à l'appel de leur prince) j'en distinguai une d'une merveilleuse beauté, elle pouvait avoir vingt-cinq à vingt-six ans, et, pendant que les mères nous présentaient avec orgueil leurs rejetons, seule elle n'avait rien à nous montrer. Une teinte de mélancolique tristesse était répandue sur son visage qui, pendant tout le temps de notre séjour, ne s'éclaira même pas d'un sourire.

Nous n'avions pas fait cent pas en dehors de l'habitation, que la curiosité me talonnant, je dis à Lovatz :

— Quelle est donc cette admirable personne ? son mari est sans doute à l'armée, et sa tristesse.....

— Elle n'a pas de mari, interrompit mon compagnon avec un regard de haine. .. et elle n'en aura jamais. Un soir, un an avant la guerre, un pacha vint loger chez son frère, et le lendemain elle comptait parmi les dernières victimes du Turc !

Cette Bulgarie, où la vigne se marie aux rosiers, aux grenadiers qui poussent en buissons, où les jardins sont si nombreux, que les poètes du cru l'appellent la terre des fleurs, est vraiment un admirable pays. Quel avenir attend ces provinces danubiennes, lorsque les bienfaits de la civilisation et de la paix leur seront assurés sans retour !

Attention !

Le syndic de la faillite Wenger, à Fleurier, offre à vendre de gré à gré, environ 220 volumes tous richement reliés, de bons auteurs français et allemands, comprenant ouvrages scientifiques, histoire, voyages, romans, dictionnaires, revues, journaux illustrés, etc.

Pour visiter les ouvrages, s'adresser à J.-J. Wenger, doreur, à Fleurier, et pour traiter, au syndic de la masse Jules Bünzli, notaire, à Môtiers, ou au citoyen Em. Barbezat, notaire, à Fleurier.

TOUTES les ALTÉRATIONS
de l'Épiderme
Hâle, Gerçures, Boutons, Feux, Rougeurs
DISPARAISSENT PAR L'EMPLOI DE LA
CRÈME SIMON
C'est le Seul Cold-Cream
recommandé par les Médecins
36 r. de Provence *Paris* **SIMON** 41 r. de Béarn *Lyon*
Et chez les Pharmaciens ou Parfumeurs

DÉTAIL : à Neuchâtel, chez ***Hédiger,*** coiffeur ; ***Schütz et Schinz,*** Grand Bazar. — ***Von Berger,*** rue de la Gare, Bienne. — ***Gygi,*** coiffeur à la Chaux-de-Fonds et chez les principaux parfumeurs et pharmaciens.

LAIT

A vendre du bon lait de vache. S'adr. au vigneron de la Grande Rochette.

PIANOS

Les personnes qui connaissent et apprécient les excellents pianos de la fabrique TROST de Zurich, en trouveront un choix au **magasin de musique, rue Purry 2.**

Au même magasin, seul dépôt des accordéons renommés de la fabrique de Langnau.

THÉ POPPÉ

pectoral, rafraîchissant, antispasmodique et antiglaireux.

Ce thé, devenu d'un usage journalier dans les familles, est le plus agréable des remèdes pour prévenir ou guérir nombre de maladies. Il s'emploie avec succès contre les rhumes, toux nerveuses, maux de gorge et autres irritations ayant pour siège les organes de la poitrine. Il enlève les glaires, rend les selles plus faciles et constitue ainsi le meilleur rafraîchissant. Très efficace également contre les maux de tête, manque d'appétit, digestions difficiles, affections bilieuses et nerveuses. Se vend en boîtes à 1 franc chez **F. Poppé,** pharmacien **à Genève**, et dans les pharmacies et drogueries : A **Neuchâtel,** pharm. Bourgeois; au **Locle,** pharm. Theis; à la **Chaux-de-Fonds,** pharm. Bech ; à **Yverdon,** pharm. Gétaz. (H-15-X)

Sophia présente un coup d'œil d'une animation extraordinaire. Tout le monde vit dans la rue, sur les places publiques, au milieu de volontaires faisant l'exercice. Je suis singulièrement désappointé, nous avons eu assez souvent chez nous le spectacle d'émotions populaires, et ce n'est pas cela que je suis venu chercher en Bulgarie.

Cependant, l'originalité des costumes donne à toute cette foule un cachet attrayant et pittoresque. Je remarque une grande uniformité de type, ce qui indique une rare pureté de race. Le Bulgare est en général, trapu et fortement musclé, assez brun et d'une physionomie débonnaire, dont l'expression ne manque pas d'intelligence. Tous ceux que je vois sont coiffés, non du fez turc, mais de la *cubara* nationale, sorte de bonnet rond en peau de mouton ; leur costume consiste en une chemise à larges manches, avec des passementeries multicolores, et une ample culotte à la turque, serrée au-dessous du genou et autour de la taille.

Ils portent en outre, les uns une veste, des autres une espèce de redingote en bure d'un blanc jaunâtre, ornées d'arabesques en cordonnets noirs. Quelques vêtements européens surmontés de l'inévitable *haut de forme*, tranchant d'une façon des plus comiques sur l'ensemble, c'est l'effet que produit partout notre pauvre costume étriqué, lorsqu'il se trouve en concurrence avec celui de l'Orient.

Les femmes, et il y en a bon nombre dans les rues, grâce à la situation exceptionnelle où nous nous trouvons, sont excessivement jolies, avec leurs grands yeux veloutés, leur teint mat légèrement doré, leurs lèvres un peu fortes mais d'un dessin parfait, rouges comme le fruit coupé du grenadier, humides et sensuelles, et s'entr'ouvrant sur une dentition superbe; une bouche enfin, éclatante de fraîcheur et de santé.

Toutes avaient d'admirables chevelures nattées en longues tresses pendantes, entremêlées de fleurs et de sequins d'or ou d'argent; leurs coiffures ont plus de diversité que celles des hommes, mais cependant c'est la petite calotte ronde qui domine; leurs costumes ont beaucoup d'analogie avec ceux de leurs maris; naturellement elles portent la jupe, mais la chemise de laine à larges manches et la veste sont communes aux deux sexes, avec cette différence que celles des femmes sont plus élégantes, plus petites et brodées de laines de diverses couleurs et de perles. Ces dernières s'entourent en outre la taille d'une large *poya* ou ceinture garnie d'ornements métalliques du plus charmant effat.

(*A suivre.*)

Échalas 4000 échalas fendus à la hache, prêts à mettre à la vigne. S'adresser à Auguste Collaud, à Chaumont.

DÉPOTS DE
MATÉ
de L. JEANNERET, à Neuchâtel.

Café de la Croix-Bleue. Epicerie Alf. Zimmermann, Dessoulavy, Morthier, succ. de F. Calame, Porret-Ecuyer, Gacond et Mme Hurni.

Le Maté possède les mêmes propriétés que le thé et le café mais il n'agit pas sur le système nerveux.

Bitter ferrugineux au quinquina

Une bouteille à 2 fr. 50 suffit pour combattre avec succès l'appauvrissement du sang, l'anémie et la faiblesse de l'estomac. Pharmacie Fleischmann, Grand'rue 8.

La liquidation de toiles de fil

rue du Concert 6, au 1er étage,

sera close prochainement, et il reste encore un fort assortiment en nappage, draps de lit en grande largeur, essuie-mains, linges de toilette, mouchoirs, triège pour cendrier, toile à pain, etc.

Le logement de trois chambres avec dépendances, favorablement situé pour un commerce quelconque sera à louer courant février ou mars.

Chien de garde

A vendre un grand chien de garde race danoise, âgé de 19 mois, **garanti excellent pour la garde.**

S'adr. rue St-Honoré 18, au 1er.

Traîneau

Un traîneau à un cheval, à vendre à un prix très avantageux. S'adresser Port-Roulant n° 1.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter un lit en bon état. S'adresser à M. Droz, laitier à Marin, qui renseignera.

A LOUER

A louer tout de suite un petit logement. S'adresser Grand'rue 10, au 3me.

Jolie chambre à louer pour un monsieur rangé. Rue du Temple-Neuf n° 22, 3me étage.

A louer dès maintenant, aux Sablons, un logement de 7 pièces et dépendances. S'adr. à l'Etude Wavre.

A louer pour tout de suite deux chambres meublées et chauffées. S'adresser rue des Epancheurs 11, 3me étage.

A louer tout de suite une belle chambre bien meublée, pour un monsieur rangé. S'adr. rue des Terreaux 5, au magasin de tabacs.

Pour le 1er février, belle grande chambre meublée, indépendante, avec cheminée et deux croisées. Rue de Flandres n° 7, au 3me.

A louer, pour St-Jean prochaine ou plus tôt si on le désire, un logement composé de 4 chambres, un cabinet, cuisine et dépendances, rue Purry 6, 2me étage.

Au besoin, ce logement pourrait être divisé en 2 parties louées séparément, l'une pour bureau, l'autre pour petit logement.

A louer tout de suite, rue St-Honoré 2 et rue du Bassin 6, deux beaux logements, un premier et un deuxième étages, composés de 4 et 5 pièces, avec balcon. S'adr. à A. Hotz père.

Faubourg du Crêt 19, à louer pour St-Jean, un beau logement de 5 pièces et dépendances au 1er étage. S'adresser même maison, 2me étage, chez M. Herzog.

A louer un petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances, tout de suite ou pour plus tard. S'adr. Plan 2, Neuchâtel.

A louer une chambre meublée, rue J.-J. Lallemand 7.

A remettre dès maintenant un appartement de six pièces et dépendances, rue de l'Orangerie n° 8, 2e étage ; un dit de 7 pièces et dépendances, Evole n° 17, 3e étage. S'adresser à M. Borel-Courvoisier, rue du Musée.

A louer pour le 24 mars prochain un local bien éclairé, ayant servi jusqu'à ce jour d'atelier pour cordonnier. S'adresser à M. Weber-Jacot, Ecluse n° 2.

Au centre de la ville, logement de *deux chambres,* cuisine et galetas est à remettre tout de suite si on le désire. S'adresser à **J.-Albert Ducommun, agent d'affaires,** rue du Musée 4, Neuchâtel.

ON DEMANDE A LOUER

682 On demande pour un bureau de placement, un petit local de 3 ou 4 pièces, si possible au rez-de-chaussée, très bien situé, mais de prix modique. Le bureau de la feuille indiquera.

OFFRES DE SERVICES

Une fille de 20 ans, forte et robuste, cherche une place de bonne ou femme de chambre. S'adresser Faubourg du Lac n° 2.

Une personne de toute confiance et fort entendue aux divers travaux de maison qu'elle fait avec soin, a encore des journées disponibles, et désirerait pouvoir les utiliser. S'adresser à Mme Monsell, 8, rue de l'Orangerie.

681 Une jeune fille d'honorable famille, qui s'entend déjà au service d'auberge, désire, pour se perfectionner dans la langue française, trouver à se placer dans un café ou hôtel recommandable, ou aussi dans un magasin. Adresser les offres franco sous W. B. 15, au bureau de cette feuille.

Une jeune fille robuste cherche à se placer comme aide au ménage ou auprès d'enfants. S'adresser chez Mme Wirz, Terreaux 7.

Une fille d'un bon caractère, qui sait bien cuire, désire se placer dans une bonne famille. S'adresser à Mme Lehmann, rue de l'Hôpital 10, au 1er étage.

Une veuve sans enfant, parlant les deux langues et bien recommandable, cherche une place pour soigner un petit ménage, soit des dames âgées, ou chez un vieux monsieur. S'adresser à Mlle Souter, rue du Parc 14, Chaux de-Fonds.

Un jeune homme cherche à se placer tout de suite comme portier, garçon de magasin ou emploi analogue. Bons certificats à disposition. S'adresser à Mme Rouffer, au café-chocolat, rue St-Honoré.

On offre une bonne nourrice, lait d'un mois. S'adr. à Mme de Blairville, sage-femme, à Champvent, près Yverdon.

Un jeune homme désirerait trouver une place de commissionnaire dans un magasin. Référence : M. le pasteur Quinche, à Saint-Blaise.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande pour un petit ménage d'un chef-lieu de la Suisse allemande, une fille pour s'aider au ménage et s'occuper des enfants. S'adresser au magasin Haussmann, cordier, rue du Seyon.

678 On demande un bon domestique français sachant soigner le bétail et travailler à la campagne. S'adr. au bureau d'avis.

On demande, pour entrer tout de suite ou le 15 février, une jeune fille parlant français, forte et active, pour aider dans le ménage. S'adr. chez Mme Sydler-Banderet, à Auvernier.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

RELIEUR

Un jeune relieur cherche, dans la Suisse française, une place d'ouvrier (pour le milieu d'avril), avec occasion de se perfectionner dans son métier et de pratiquer le dorage. Bons certificats à disposition. Adresser les offres sous chiffre O. 147 F., à Orell, Fussli et Co, à Zurich. (O. F. 147 c.)

APPRENTISSAGES

Un jeune homme intelligent, ayant fait ses classes primaires pourrait entrer de suite en apprentissage. S'adresser à l'imprimerie rue des Moulins 36.

On demande un **apprenti-jardinier** fort et robuste. S'adresser à E. Uhlmann, pépiniériste, à Zollikofen, (Berne).

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Trouvé une couverture de traîneau samedi soir, à 6 heures, à Cressier ; la réclamer chez Mlles Quinche, à Cressier.

Perdu samedi soir, de la rue des Epancheurs à la Tonhalle, un bracelet argent; le rapporter contre récompense rue des Epancheurs 7, au magasin.

On a perdu samedi dernier en sortant du concert, un **collier de corail.** Prière de le rapporter contre récompense chez Mlles Jeanrenaud, rue de la Treille 10.

AVIS DIVERS

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES sera assemblée jeudi 28 janvier 1886, à 8 heures du soir, au Collège. — Communications diverses.

AVIS

Les personnes qui auraient donné des livres à relier au nommé ***Arnold HEPP, relieur,*** à Colombier, actuellement en faillite, sont invitées à en faire la réclamation contre désignation, auprès du *syndic de la masse,* le citoyen **Edouard Redard, agent d'affaires, à Colombier.**

Maladies des Yeux

Le **Dr Eperon,** oculiste à Lausanne, ancien chef de clinique ophthalmologique à Paris, reçoit maintenant à Neuchâtel, **Place du Marché n° 11,** (maison Berthoud), au 1er étage.

Consultations tous les **lundis, jeudis** et **vendredis,** de 8 à 10 ½ heures.

Une bonne repasseuse se recommande pour de l'ouvrage à la maison ou en journée. S'adresser Ecluse 45, au second, à droite.

Une maison importante d'horlogerie dont le chef se trouvera bientôt en Suisse, prie MM. les fabricants de genres allemands de toutes qualités, de remettre leurs adresses avec indications des genres et prix sous chiffre **J. V. 8013 Rodolphe Mosse, à Berlin S. W.** Toute offre **avantageuse** sera considérée. (M. à 844/12 B.)

Cercle des Travailleurs
NEUCHATEL

Assemblée générale ordinaire

Samedi 30 janvier, à 8 heures du soir.

Ordre du jour réglementaire.

Le Comité.

Monsieur et Madame Emile Pettavel-Strœlin, pasteur à Lausanne, et leurs enfants, Monsieur et Madame Ulysse Udriet-Pettavel, à Bôle, Monsieur et Madame F.-Aug. Jacot-Pettavel, à Colombier, Monsieur Philippe Jeannet et sa famille, Monsieur David-François Jeannet et sa famille, les enfants et petits-enfants de Monsieur Henri-François Jeannet et de Madame Mélanie Grezet-Jeannet, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien affectionnée mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante, grande-tante et parente,

Madame Marie PETTAVEL née JEANNET

que Dieu a retirée à Lui, aujourd'hui, dans sa 76me année, après une courte maladie.

Bôle, le 25 janvier 1886.

Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu.
St-Jean, ch. XX, v. 17.

L'ensevelissement aura lieu à Bôle le jeudi 28 janvier courant, à 1 heure de l'après-midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur G. Gauthier, Monsieur Fritz Roulet, Mademoiselle Estelle Gauthier, Monsieur Maurice Gauthier, les familles Paris, Gauthier, Roulet, Lagier et Monsieur Fritz Borel, pasteur, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Henriette GAUTHIER née PARIS

leur épouse, mère, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante et nièce, décédée le 23 Janvier 1886, à Nogens-sur-Marne (Seine) dans sa 45me année.

Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique au monde, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean III, 16.

L'enterrement aura lieu à Peseux, le jeudi 28 courant, à une heure.

On se réunira chez Monsieur Henri Paris à Peseux.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame M. Fuchs-Roth et sa mère, Madame Roth à Lœrrach (Bade), font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Aloïs FUCHS,

leur bien-aimé mari et gendre, décédé le 23 janvier 1886, dans sa 44me année.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame veuve Luther et ses enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé fils, frère et oncle,

RODOLPHE,

que Dieu a rappelé à Lui dans sa vingt-deuxième année, après une longue et pénible maladie.

Christ est ma vie et la mort m'est un gain.
Phil. I, 21.

Venez, vous les bénis de mon Père, et possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde.
Matth. XXV, 34.

L'enterrement aura lieu vendredi 29 courant, à 1 heure. — Domicile mortuaire: rue de la Treille 6.

On ne reçoit pas.

LE MATÉ

(Suite et fin. — Voir notre numéro d'hier.)

« La saveur du Maté, dit M. L. Favre dans son cours d'économie domestique, paraît peu agréable la première fois qu'on le goûte ; elle tient à la fois du thé, de la camomille avec addition de fumée. Mais on s'y habitue bientôt, au point de trouver cette saveur délicieuse et de ne plus pouvoir s'en passer. J'ai connu des fils de Suisses, nés à Montevideo, qui voyageant en Europe emportaient avec eux leur boîte de Maté et leur bombilla. C'est la seule provision que prend le gaucho, ce cavalier aventureux des pampas, dans ses longs voyages à travers des contrées presque désertes. Grâce à son Maté qui soutient ses forces, comme la *Coca* des Boliviens, il peut rester plusieurs jours sans manger.

» On se rappelle la mémorable expérience du Dr Tanner qui, durant 40 jours, s'abstint de toute nourriture solide, mais s'est soutenu en buvant du Maté. »

Dans un article de la *Revue scientifique* de 1881, un écrivain français, M. Louis Coutty, disait entr'autres : « Des diverses analyses auxquelles le Maté a été soumis, il résulte que la feuille de l'Ilex contient, comme le café, trois principes, un *alcaloïde*, des *huiles essentielles* et des *gommes résines*. La quantité d'alcaloïde est plus grande que celle du thé et du café, mais c'est surtout la proportion des gommes qui est relativement considérable. »

On a reconnu que la principale propriété du Maté est de stimuler les fonctions sans que cette action soit suivie de fatigue. Pris à faible dose et avec une alimentation suffisante d'ailleurs, il réduit d'un quart la quantité d'urée excrétée, et ralentit les oxidations au sein des tissus. Il a une action manifeste contre les déperditions de l'organisme. Pris à haute dose, et en l'absence de toute autre alimentation, il maintient l'énergie vitale et peut avoir une utilité temporaire considérable, par exemple pour des soldats en campagne.

Nous devons renvoyer nos lecteurs à la brochure de M. Jeanneret, dont la lecture est instructive et intéressante. Nous lui ferons en terminant un dernier emprunt qui nous reporte à une des questions les plus graves de notre époque, l'alcoolisme.

« Le meilleur moyen, dit le Dr Doublet dans une thèse soutenue devant la Faculté de médecine de Paris, d'enrayer les progrès de l'alcoolisme chez les classes ouvrières, serait assurément d'améliorer leur alimentation, de la rendre suffisante en aliments vraiment réparateurs, pour permettre de fournir le travail nécessaire. C'est là malheureusement un problème resté jusqu'à présent insoluble. Restent donc les paillatifs, les agents ayant les avantages de l'alcool sans en avoir les inconvénients, je veux dire les boissons aromatiques, et, au premier rang de celles-ci, je place le *Maté*. Vraiment je ne peux pas croire, avec les qualités que présente ce dernier, en présence de ce besoin croissant des stimulants que l'on constate tous les jours, que le Maté ne finisse pas par trouver place dans la consommation. »

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE. — Le *Soleil* avait annoncé qu'un proche parent de Mme Barrême était véhémentement soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat du préfet de l'Eure. Ce journal dit que, depuis lors, rien n'est venu confirmer ces indications qui doivent être considérées comme inexactes. Au contraire, dans un entretien qu'un reporter du *Voltaire* a eu avec Mme Barrême, celle-ci considère le vol comme le seul mobile vraisemblable du crime.

Cette mystérieuse affaire Barrême a attiré l'attention de la direction des chemins de fer sur les modifications à apporter aux types actuels des voitures à voyageurs, merveilleusement aménagées pour faciliter les opérations de messieurs les assassins. Le *Journal officiel* de lundi publie un rapport, à la suite duquel M. Baïhaut, ministre des travaux publics, institue une commission « chargée d'arrêter les mesures à prendre pour assurer aux voyageurs en chemins de fer de nouvelles garanties de protection et de sécurité. »

ANGLETERRE. — Lord Salisbury présentera incessamment un bill remettant en vigueur les mesures de coercition en Irlande.

Le *Daily News* annonce que les libéraux affirmeront que M. Gladstone est prêt à reprendre le pouvoir si le cabinet est battu.

Les parnellistes ont résolu d'appuyer M. Gladstone.

Les événements en Orient.

La proposition russe de contraindre par la force les petits Etats à désarmer et à se soumettre à la volonté des puissances n'a pas reçu l'approbation de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, et a dû être abandonnée. La Russie a proposé alors une nouvelle note collective à adresser à la Bulgarie, à la Serbie et à la Grèce, et sur les termes de laquelle les trois empires et l'Italie se sont mis d'accord. L'adhésion de l'Angleterre et de la France n'a pas encore été donnée, mais elle est attendue d'un moment à l'autre.

L'Europe fera savoir aux trois Etats ci-dessus nommés que, si l'un d'eux vient à rompre la paix, les puissances ne lui permettront de retirer de son action aucune extension territoriale, et qu'en cas de défaite, elles n'interviendront pas pour le sauver des conséquences de son échec.

En outre, eu égard au préjudice qu'une guerre maritime porterait aux intérêts pacifiques et notamment au commerce d'autres nations, on a décidé de s'opposer à aucune attaque navale de la Grèce contre la Turquie. L'Angleterre a été chargée de signifier cette résolution au cabinet hellénique. Dans l'intervalle, on a appris que la Grèce se préparait à armer des corsaires, et alors l'Angleterre a précipité son action après avoir obtenu l'assentiment de l'Allemagne. On sait, par les dépêches publiées hier, l'accueil qu'on a fait à Athènes à la démarche du gouvernement anglais et les mesures prises par M. Delyannys.

NOUVELLES SUISSES

Sempach. — Le comité d'organisation de la fête anniversaire de la bataille de Sempach avait exprimé le vœu que les quatre cantons de la Suisse primitive missent à la disposition de la commission de la représentation historique cent guerriers vêtus et armés conformément aux usages du quatorzième siècle. Le gouvernement d'Uri n'a pas encore répondu ; les trois autres Etats ont décliné cette invitation. Obwald, en particulier, dont le contingent était fixé à 25 hommes, a répondu négativement, comme Schwytz et Nidwald, en invoquant le fait qu'il se prépare à célébrer lui-même, par une grande fête nationale, le 400e anniversaire de la mort de Nicolas de Flue ; cependant il s'est déclaré disposé à doter la chapelle du champ de bataille de Sempach d'un vitrail aux armes de Nidwald, et à déléguer au cortège historique un porte-étendard et des hommes jouant des cornes de guerre traditionnelles.

Grisons. — En 1885, on a tué dans ce canton 1300 chamois, 20 chevreuils, 4 ours, 19 aigles de roche, 1 loutre. En 1873, on avait tué 696 chamois. Les frais annuels de la protection du gibier sont de 5000 fr. dans les Franches-Montagnes. Les patentes de chasse ont rapporté en 1885 fr. 15,700.

Zurich. — La fusion administrative de la ville de Zurich avec les communes de banlieue a fait un pas. Une commission de députés va se mettre en communication avec le Conseil d'Etat et prendre l'initiative des démarches ultérieures en vue de réaliser le projet de réunion de l'agglomération zurichoise.

Lucerne. — Le Grand Conseil a pris en considération une motion de M. Steiger tendant à ce que, dans les causes pénales, l'influence de l'alcool ne soit plus considérée comme une circonstance atténuante.

Vaud. — Il est fortement question de relier Orbe à la gare de Chavornay par un tramway. Mais là ne s'arrête pas le projet : il s'agit, en outre, de créer par la suite, un chemin de fer régional passant par Baulmes, Sainte-Croix et se reliant, à Buttes, à celui du Val-de-Travers.

Genève. — On annonce la prochaine ouverture d'une « Académie de musique » à Genève. Cet établissement nouveau, placé sous la direction de M. C.-H. Richter, ancien professeur au Conservatoire, est destiné aux amateurs sérieux et aux artistes, à ceux qui veulent faire de l'art une carrière et qui jusqu'à présent étaient obligés de s'expatrier pour achever leurs études. L'enseignement donné dans l'Académie, et qui comprendra l'ensemble de la musique vocale et instrumentale, sera le complément de celui du Conservatoire. M. Richter s'est adjoint pour le début M. Hugo de Senger, l'initiateur de la grande musique à Genève, et Mme Cezano, une des élèves préférées de Liszt : c'est dire que la direction tient à ne s'associer que des personnalités artistiques capables de donner un enseignement logique et supérieur en harmonie avec l'ensemble du programme.

— La Société de Belles-Lettres de Genève dont Marc-Monnier a été membre autrefois, pour qui il a écrit ses premières poésies et dont il est resté membre honoraire, a conçu le projet d'élever à la mémoire du défunt un buste à ériger dans la salle des Pas-Perdus de l'Université, en face de celui d'Albert Richard, le poëte patriote, qui fut l'ami de Monnier et son prédécesseur dans sa chaire. La Société de Belles-Lettres organise une soirée dramatique pour couvrir les frais de l'entreprise.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Statue de Daniel JeanRichard. — Lundi a été jugé au Locle le concours ouvert entre les sculpteurs neuchâtelois, pour l'exécution de la statue de Daniel JeanRichard. Deux maquettes seulement sont parvenues au comité, l'une de M. Custor de Neuchâtel, et l'autre de M. Iguel. Cette dernière, ayant été livrée après les délais fixés par le comité, n'a pu pour ce fait être prise en considération, quoiqu'elle présentât les qualités requises par le jury, parmi lequel figurait, entre autres, M. Millict, l'éminent sculpteur de Paris, auquel est due l'exécution de la statue de la République qui orne la place du Château-d'Eau.

En ce qui concerne celle de M. Custor, le jury s'est plu à reconnaître chez le jeune artiste un talent réel qui permet de bien augurer des œuvres qui sortiront de son ciseau ; mais quelques imperfections ont été signalées soit dans l'attitude de JeanRichard, soit dans la fidélité des détails.

Il est probable qu'un nouveau concours sera ouvert, auquel pourront participer tous les artistes suisses. Et, à ce propos, qu'il nous soit permis d'exprimer le regret que le comité du Locle n'ait pas cru devoir instituer un prix quelconque pour celui des projets qui a été présenté suivant les conditions imposées, projet qui représente une somme de travail considérable et qui a une réelle valeur. (*National*)

La chasse aux sangliers. — Samedi après midi, un chasseur de Cressier a blessé d'un coup de feu un énorme sanglier près de Frochaux ; la nuit l'a malheureusement empêché de poursuivre la bête, laissant après elle des traces de sang très distinctes qui, s'il avait fait jour, auraient certainement permis de l'atteindre.

Cinq citoyens de Chaumont ont reçu mardi matin, de la Préfecture du district de Neuchâtel, l'autorisation d'organiser une battue sur Chaumont, où il y a, aussi bien qu'au bas de la Côte, de nombreuses traces de sangliers. (*Courrier*).

Chaux-de-Fonds. — La section neuchâteloise du Club alpin suisse et sa sous-section de la Chaux-de-Fonds ont eu leur réunion annuelle dimanche 24 courant, à la Chaux-de-Fonds.

L'assemblée siégeant à l'Hôtel de Ville a pu constater la marche florissante de la section; le but élevé que poursuit cette institution, ainsi que son côté hygiénique semblent être compris toujours davantage, puisque le nombre de ses membres actifs est en augmentation constante.

A midi, environ 70 convives étaient réunis dans la grande salle du Buffet de la gare, où avait lieu le banquet qui fut charmant.

— Nous avons dit l'autre jour que la Confédération a réparti un subside total de 219,000 francs entre 2,617 sociétés de tir. Les subsides pour les Sociétés de Neuchâtel-Ville sont:

Armes de guerre, fr. 272»60; Grütli, fr. 190»20 ; Tir d'infanterie, fr. 163»40; Sous-officiers, fr. 146»80; Carabiniers du Vignoble, fr. 120.

— Deux mots seulement pour constater le succès de la conférence donnée lundi soir aux enfants de notre ville et remercier MM. Ph. Godet et Weber, au nom de leur jeune public comme en celui des parents, pour le plaisir qu'ils leur ont procuré.

DERNIÈRES NOUVELLES

Athènes, 25 janvier. — M. Delyannis a conféré longuement avec le roi, qui a déclaré partager les sentiments de la nation.

Constantinople, 26 janvier. — La Porte a télégraphié aujourd'hui à ses représentants à l'étranger une circulaire relative à la Grèce et dans laquelle la Porte déclare que la sauvegarde de ses droits et le souci de ses intérêts lui commandent de relever à la moindre provocation le défi de la Grèce.

La Porte rend la Grèce responsable des conséquences qui pourraient en résulter.

Belgrade, 25 janvier. — Les conditions de paix sont fixées du côté de la Serbie.

Constantinople, 26 janvier. — Le bruit court que trois navires de guerre grecs sont partis pour la Crète.